

# Les puits du Désert

“ Aman Iman ” l'eau c'est la vie



## Projet « Une Ville, Un Puits »



**Janvier 2011**

*Nous n'avons pas voulu faire un document trop long; nous tenons cependant à votre disposition de plus amples informations sur le Niger, la problématique de l'eau, mais également sur la réalisation des puits, leur gestion, la technique utilisée, la procédure d'appel d'offre...*

## PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

---

Notre association « Les Puits du Désert », créée en 2000, intervient au Niger en partenariat avec l'ONG nigérienne Tidène, reconnue par le gouvernement en 2004.

L'association « Les Puits du Désert » est investie en Afrique depuis de nombreuses années. Elle intervient dans **trois principaux domaines** :

- Le développement de l'accès à l'eau par la construction de puits.
- Le développement de l'accès à la scolarité par la construction d'écoles.
- L'amélioration de la santé.

Son objectif est de permettre aux populations du Nord-Niger d'avoir accès à des infrastructures afin de **préserver la vie tout en facilitant l'accès à l'eau et à l'éducation pour les plus jeunes**.

Sur place, l'association Tidène, créée par Mohamed Ixa et Limane Feltou, prend le relais. Ces deux personnalités touarègues, particulièrement dynamiques, ont monté, en 1996, une agence de voyages à Agadez, créant ainsi des emplois localement. Désireux d'aller plus loin et de pouvoir venir en aide à une population plus importante, ils ont créé l'association Tidène. L'association a pour objectif d'aider les populations de la vallée de Tidène (nord du Niger) dans les domaines du développement rural par l'accès à l'eau, de la santé, de l'éducation et de l'artisanat.

Nos deux associations sont **partenaires** pour une plus grande efficacité sur le terrain :

L'une en France (les Puits du Désert) chargée de :

- Rechercher des fonds.
- Suivre la bonne réalisation des projets.
- Garantir la bonne utilisation des fonds aux partenaires.

L'autre au Niger (Tidène) chargée de :

- Proposer et de justifier des projets.
- Assurer l'exécution et le suivi des projets.

A ce jour, les fonds récoltés<sup>1</sup> grâce à ce partenariat ont permis la réalisation de projets concrets :

1) La construction et la réhabilitation de 107 puits, autour d'Agadez (66 puits maraîchers, 36 puits pastoraux, 3 puits communautaires et 2 puits pour les écoles), permettant à environ 20 000 personnes d'avoir accès à une eau potable de qualité et à environ 100 000 animaux (petits et gros ruminants) de s'abreuver. Ces puits ont également permis la construction et l'irrigation de jardins maraîchers qui génèrent des revenus à la population.

Chaque puits construit permet aux enfants des campements environnants de se libérer de la corvée quotidienne d'eau (de 25 à 40 kms par jour) et donc d'aller à l'école.

- Les puits pastoraux constituent aujourd'hui des points de rencontre entre les populations.
- Les puits maraîchers ont permis à plusieurs familles de réaliser des jardins qui produisent des légumes. Toutes ces avancées leur ont permis d'augmenter sensiblement leurs ressources. A titre d'exemple, la culture des oignons a permis de multiplier par 10 les revenus des maraîchers.

2) La construction de l'école LAGO, une « école primaire en dur » à Wharatakalt (avec dortoir, sanitaires, douches) et son fonctionnement. Elle a ouvert ses portes en octobre 2007 et accueille actuellement plus de 60 petits enfants nomades.

3) Le soutien scolaire d'élèves du secondaire.

4) La construction d'un dispensaire de santé dont le fonctionnement est assuré par une association française à but médical.

5) L'achat de camions pour les maraîchers (gérés par la coopérative maraîchère créée par la population) leur permettant de vendre leurs marchandises jusqu'au marché d'Agadez.

---

<sup>1</sup> *Ils nous ont déjà fait confiance : Veolia, Suez Environnement, l'Agence de l'eau Rhône-Alpes Méditerranée Corse, l'USAID, le Domaine Berteaud Belieu, Chopard, Ernst and Young, Talents et Partage, H2O ... mais également plus de 400 donateurs particulier.*

6) Des microcrédits alloués aux femmes chargées de familles (35 femmes veuves ou divorcées), en partenariat avec l'association ZEBUNET, qui ont permis à celles-ci de s'acheter quelques chèvres : C'est une double réussite puisque ces femmes retrouvent leur dignité tout en améliorant leurs ressources.

7) Différents soutiens médicaux et alimentaires...

Plus de 40 000 personnes voient ainsi, grâce à l'action conjuguée de notre association et de l'ONG Tidène, leur niveau de vie augmenter.

## **LE PROJET**

---

Nous vous proposons de prendre part à notre action en finançant ou cofinançant la réalisation soit d'un puits communautaire, soit d'un puits pastoral, soit d'un puits maraîcher, indispensable pour la culture des jardins.

Ce projet participe à atteindre les Objectifs du Millénaire du Développement (OMD) liées à l'eau et à l'assainissement. Pour le Niger, ces objectifs (OMD 7C) sont « Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à un système d'assainissement de base ».

### **Localisation précise (pays, région, ville) :**

#### **o Le Niger**

Le Niger est l'un des pays les plus pauvres de la planète : il est classé 182ème sur 182 pays, en termes de développement humain, dans le classement publié par le Programme des Nations Unies pour le développement en 2009. Près de 70% des 11 millions de Nigériens disposent de moins d'un dollar par jour pour subsister. Seulement 58% de la population a accès à une source d'eau améliorée ce qui classe le pays au 148ème rang. L'espérance de vie à la naissance est de 54.8 ans, mais un enfant sur cinq n'atteint pas l'âge de 5 ans, en particulier à cause de maladies hydriques.

Le pays est caractérisé par une sécheresse aride (seulement 12% du territoire peuvent être cultivés) et par une situation économique qui ne cesse de se dégrader.

Par ailleurs, le Niger est l'un des pays au plus faible taux de scolarisation au monde, intimement lié aux problèmes d'accès à l'eau. Les filles en particulier, responsables des corvées d'eau, vont rarement à l'école.

Le Niger est régulièrement en proie à des famines et à la malnutrition. Ainsi, dans la vallée de Tidène, il n'y avait, avant la création des premiers jardins maraîchers, pratiquement aucun agriculteur. L'ensemble des fruits et légumes étaient achetés à Agadez, à un prix souvent trop élevés pour les familles. La quantité, mais aussi la qualité des repas était donc mauvaise. La création de puits maraîchers, en permettant la réalisation de jardins potagers permet une augmentation tant de la quantité que de la qualité des produits.

De même, les Touaregs ont de nombreux troupeaux et sont régulièrement en brousse, à la recherche de pâturage et de points d'eau. Les puits pastoraux leur permettent de boire, mais également d'abreuver leurs troupeaux souvent décimés par manque d'eau.

De plus, l'accès à l'eau potable est un défi de tous les instants pour les nigériens. Là où l'accès à l'eau potable est un acquis pour des populations comme la nôtre, elle est, en revanche, une préoccupation quotidienne pour les populations sahéniennes dont fait partie le Niger.

La survie de la population nomade et sédentaire est intimement liée à la question fondamentale de l'accès à l'eau potable.

Dans le Niger rural, plus de 60% de la population n'a pas accès à l'eau salubre. Ainsi, la majorité des décès des enfants et nourrissons est liée à la mauvaise qualité de l'eau, au manque d'hygiène et à des moyens d'assainissements absents. Les femmes et les enfants sont responsables de la corvée d'eau : certaines marchent des kilomètres sous une chaleur extrême pour aller chercher de l'eau.

Nous pensons donc que notre projet se concentre non seulement sur un pays où l'accès à l'eau à l'assainissement et à l'hygiène sont les plus nécessaires et sur les bénéficiaires finaux les plus pauvres et les plus vulnérables.

#### **o La vallée de Tidène**

Le projet que nous vous proposons se déroule en zone semi-nomade et sahénienne au cœur de la vallée de Tidène, à 90km au Nord d'Agadez. La vallée mesure 100km de long pour 40 de large et sa population est estimée à environ 16 000 personnes.

Les habitants de la vallée de Tidène tendent aujourd'hui à se sédentariser. Au cœur de la vallée de Tidène, il n'y avait encore rien au début du siècle lorsque notre association y est allée pour la première fois. 7 ans plus tard, l'environnement s'est complètement modifié avec l'approbation des populations. Les puits maraîchers ont permis aux habitants de créer des jardins maraîchers et la vente de ces produits leur ont permis d'augmenter leurs revenus par 10. Les créations de puits communautaires et pastoraux ont permis de limiter le taux des maladies hydriques.

Cependant, la vallée de Tidène vit aujourd'hui reculée du développement, même si le gouvernement souhaite s'y impliquer. La vallée de Tidène est une zone peu peuplée où les villages sont rares ; il n'y existe pas de villes, de gros villages, d'agglomérations et surtout où il n'existe aucune usine, aucune industrie.

Les habitants vivent également de l'élevage, à condition qu'il ne soit pas décimé par des sécheresses ou l'absence de puits, d'où l'importance également des puits pastoraux.

Aujourd'hui, ce nouveau projet permettrait de réaliser de nouveaux puits à proximité de campements<sup>2</sup>, ce qui allègera le travail des femmes et des enfants. Nous ferons en sorte que le temps dégagé permettra aux femmes de développer des Activités Génératrices de Revenus et participera à l'augmentation souhaité du taux de scolarisation<sup>3</sup>.

Ces populations vivent actuellement de façon totalement démunie. Leur permettre d'avoir accès à l'eau est non seulement un devoir, mais également une reconnaissance de leur Droit.

### **La réalisation des puits :**

C'est dans ce contexte que l'association « Les Puits du Désert » s'est associée à l'association Tidène pour tenter d'améliorer de façon significative l'accès à l'eau afin de pouvoir préserver la vie de ces populations du Nord du Niger.

Nos projets s'orientent principalement dans la région d'Agadez et dans le Massif de l'Air où nous avons constaté de forts besoins en la matière.

Après avoir étudié la situation sur place, avec l'aide de nos partenaires locaux, nous avons recensé un besoin urgent de 400 puits à construire ou à réhabiliter dans différentes régions du Niger. Les besoins en la matière sont donc considérables. Nous attirons votre attention sur le fait que cette région accuse un très grand retard dans l'acquisition et l'aménagement d'équipements.

Les études de terrain que nous avons réalisées avec nos partenaires locaux prennent en compte différents paramètres :

- Fréquentation des familles d'éleveurs nomades.
- Nombre d'habitants par région.
- Situation géographique de la région.

Au niveau local, un travail a été réalisé au niveau des villages : consultations au cours desquelles les villageois ont été amenés à déterminer leurs besoins réels. Ces requêtes ont ensuite été transmises par leurs représentants aux représentants de l'ONG Tidène qui a ainsi pu fixer les priorités.

Au niveau national, l'implication des services déconcentrés de l'état (services techniques du Ministère de l'Hydraulique) contribuent à la conception et à la gestion de ce projet. De plus, ce projet s'inscrit dans la continuité des politiques gouvernementales entreprises : stratégie de développement durable (SDR) et stratégie de réduction de la pauvreté (SRP).

Les puits pastoraux permettent l'abreuvement des troupeaux et des hommes sur un rayon d'environ 15 kms pour chaque puits ; ils sont également des points de rencontre et donc d'échange entre les populations.

Les puits maraîchers permettent la réalisation d'irrigation pour les jardins. Ils génèrent des revenus par la production de légumes et en particulier d'oignons revendus jusqu'au Nigéria.

Un puits maraîcher est utilisé par deux ou trois familles qui irriguent leurs cultures, disposent de l'eau pour leurs propres besoins et voient ainsi leurs revenus accrus par la culture maraîchère.

Les puits communautaires sont utilisés par des populations sur un rayon de 5km environ.

Nous prenons en compte plusieurs paramètres dans le choix de stratégie d'implantation de ces puits :

- Estimation des zones où la densité de population est importante (nomade ou sédentaire).
- Délimitation d'une zone géographique pouvant aller jusqu'à 5000 km<sup>2</sup> pour les vallées et 3000 km<sup>2</sup> pour les zones de pâturages.
- Recensement des puits pérennes existants et des distances moyennes entre chaque puits, en collaboration avec les chefs de tribus, les maires et les chefs de groupement (les zones de campements éloignées de plus de 10kms d'un puits et les zones de pâturages éloignées de plus de 20kms d'un puits sont prioritaires).

Conformément aux dispositions du code des marchés publics au Niger, les entreprises seront sélectionnées sur la base d'un appel à concurrence (appel d'offres). Cependant, l'appel d'offres aura un caractère restreint car il s'intéressera spécifiquement aux tâcherons et petites entreprises qui exercent leurs activités dans la région d'Agadez et qui y sont dûment implantées.

Au niveau des sites, il sera exigé aux entreprises de recruter la main d'œuvre locale en ce qui concerne les travaux non spécialisés.

---

<sup>2</sup> Dans le choix d'implantation des puits sont pris en compte l'éloignement d'un campement de 10km d'un puits

<sup>3</sup> Qui est aujourd'hui de seulement 50% dans la Vallée

Un comité ad – hoc spécialisé assurera le dépouillement des offres, leurs analyses et proposera les adjudicataires. Dans tous les cas, les offres financières les mieux disantes par rapport aux devis témoins de référence seront celles qui seront retenues à l'issue de l'appel d'offres.

La durée effective des travaux est prévue pour 6 mois avec une période de garantie de 5 mois sera observée à partir de la date de leurs réceptions provisoires.

Le calendrier prévisionnel des travaux se résume comme suit :

- Mois 1 et 2 : préparation du dossier d'appel d'offre et son lancement
- Mois 4 : sélection des entreprises (dépouillement, analyses et adjudication des offres)
- Mois 5 : règlement des avances de démarrage, implantations et démarrages des travaux
- Mois 6 à 12 : travaux et réception provisoire
- Mois 17 : réception définitive des travaux.

### **Bénéficiaires du projet :**

Les différents projets de réalisation de puits maraichers que nous avons déjà réalisés dans la vallée montrent qu'un puits maraichers est généralement utilisé par une dizaine de familles, soit près de 100 personnes. Par ailleurs, et par ricochet, ces puits permettant la production de fruits et légumes, les consommateurs locaux bénéficieront également de ce projet.

De plus, on estime qu'un puits communautaire peut desservir un rayon de 5km. Nous avons référencé en moyenne 1000 personnes dans un rayon de 5km autour de chaque site retenu.

Ce sont les femmes et les filles qui seront les premières bénéficiaires du projet, car responsables de la corvée d'eau.

Enfin, les puits pastoraux, pour la boisson des hommes et des animaux, sont utilisés principalement sur un rayon de 15km environ, mais également par les nombreux nomades de la région.

### **Objectifs attendus :**

Notre objectif est de permettre aux populations le souhaitant de créer des jardins potagers et donc, de multiplier leurs revenus par la vente des produits, mais également de sécuriser la production locale et lutter contre la sous et la malnutrition.

Les puits maraichers déjà créés ont permis à plusieurs familles de réaliser des jardins qui produisent des légumes. Toutes ces avancées leur ont permis d'augmenter sensiblement leurs ressources. A titre d'exemple, la culture des oignons a permis de multiplier par 10 les revenus des maraichers.

Un puits maraîcher est utilisé par deux ou trois familles qui irriguent leurs cultures, disposent de l'eau pour leurs propres besoins et voient ainsi leurs revenus accrus par la culture maraîchère.

Les puits pastoraux sont d'une grande utilité puisqu'ils permettent non seulement aux hommes, mais également aux troupeaux de boire. Ce projet permettra donc de limiter la mort de troupeaux entiers, catastrophique pour les éleveurs et leur famille; il permettra également d'accroître la production animale. Il sera l'occasion d'une reconstitution des troupeaux par un développement des points d'eau dans les zones de pâturage.

La réalisation de puits communautaires permettra de limiter les maladies hydriques et de dégager du temps pour les femmes et les enfants.

Pour l'ensemble des puits que nous avons déjà réalisés dans la zone, des échantillons d'eau avaient été prélevés et avaient été analysés par un Laboratoire agréé. A l'issue de ces analyses, les eaux de l'aquifère se sont révélées de bonne qualité et propices à la boisson humaine. Du point de vue physico-chimique, ces eaux répondaient toutes aux normes de l'OMS.

Les puits que nous proposons de creuser dans ce projet se situent tous dans la même zone. Il ya donc lieu de penser que la qualité des eaux sera identique. Cependant, à chaque fois, une étude sera à nouveau réalisée pour s'assurer de la qualité de l'eau. Nous réaliserons des puits traditionnels afin de respecter la culture ancestrale des Touaregs, en remplaçant simplement les poulies en bois par des poulies en métal, afin de participer à la lutte contre la déforestation. L'eau puisée est remontée par traction animale.

Le coût d'un puits communautaire (avec pompe volante) est de 24 000 euros, celui d'un puits pastoral (puits traditionnel avec abreuvoir pour les animaux) est de 20 000 euros, et celui d'un puits maraîcher est de 10 000 euros<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> A côté du financement de puits maraichers, nous souhaitons également former les agriculteurs à différentes techniques. En effet, certains agriculteurs souhaitent renforcer leurs connaissances dans l'agriculture et créer un véritable circuit marchand entre la vallée et Agadez où il existe un marché suffisant pour écouler les stocks. Une mission d'un membre de notre association, intégralement pris en charge sur fonds propres, en juillet 2010 a permis de se faire une idée de l'état actuel des jardins de la vallée et sera une base indispensable à toute nouvelle étude.

Avant de lancer un projet d'appui à l'agriculture dans la vallée, nous souhaitons réaliser une étude poussée sur les besoins exacts des agriculteurs, que ce soit en terme de contenu des formations (apprentissage de certaines techniques d'irrigation, culture de contre-saison, transformation des produits, culture de produits à plus forte valeur comme les fruits...) qu'en terme de travaux d'aménagement si nécessaire (irrigation, hangar pour la transformation des produits...).

### **Pérennisation des installations et gestion des ouvrages :**

Les puits maraîchers sont généralement consommateurs d'eau et sont de plus en plus équipés de motopompes pour l'exhaure, même si la gestion des activités agricoles tient compte de la recharge de la nappe aquifère alluviale dans laquelle elles puisent localement.

Les familles utilisant ces puits reversent un pourcentage de leurs revenus tirés de la vente des légumes à une caisse commune au cas où un élément du puits serait à changer.

Les puits pastoraux sont réalisés de façon traditionnelle avec poulie et abreuvoirs pour les animaux. Les poulies sont réalisées en métal, afin de participer à la lutte contre la désertification, alors que les poulies traditionnelles sont en bois. Chaque éleveur vient au puits avec sa corde et son outre. Les 3 abreuvoirs sont situés à 7 mètres de la dalle et sont réalisés en béton armé.

Concernant la maintenance de ces puits, et compte tenu de leur caractère dispersé et très mobile, il sera difficile de constituer un comité de gestion car celui-ci ne sera pas vraiment opérationnel étant donné les absences fréquentes des différents membres.

En effet, l'habitat des éleveurs est constitué de chaume ou de peau d'animaux soutenus par des traverses en bois en forme de voûte. Chaque fois que le besoin de changer de site se fait sentir pour la recherche de meilleur pâturage et d'eau, ces éleveurs se déplacent avec leurs habitats qu'ils démontent et réinstallent spontanément.

C'est la raison pour laquelle nous préconisons plutôt de désigner pour chaque ouvrage un responsable chargé de l'entretien courant du puits, qui assurera également le gardiennage de l'ouvrage. Le responsable sera secondé par un adjoint. Les personnes qui seront retenues sont celles qui sont les plus stables sur le site. Ces personnes recevront une formation sur l'entretien courant du puits.

Enfin, concernant les puits communautaires, nous avons opté pour les puits creusés protégés. Les puits seront équipés de pompes à motricité humaine, afin d'assurer une eau potable et non polluée. Les bénéficiaires ont choisis d'installer des pompes à main Volanta<sup>5</sup>. En effet, ces pompes à motricité humaine facilitent grandement l'exhaure<sup>6</sup>. Parallèlement, les pompes à pieds ne sont pas toujours adaptées, en particulier quand ce sont les femmes, comme dans la Vallée de Tidène, qui cherchent l'eau. De plus sur le plan technique, il n'y a pas de fabricant de ces pompes à pied au Niger et on est confronté de plus en plus à la difficulté voire l'impossibilité de trouver des pièces de rechange en cas de panne, alors qu'un fabricant de pompes Volanta est installé à Tahoua, à 300km de la vallée de Tidène. La pompe à motricité humaine Volanta est donc la technique la plus fiable, la plus solide, la moins chère et la mieux adaptée dans cette zone.

On estime à 50 ans la durée de vie moyenne d'un puits construit ou réhabilité. Un comité de gestion est rattaché à chaque puits communautaire : ce comité est formé d'usagers qui surveillent la pureté de l'eau et alerte les services hydrauliques en cas de problème.

Confier la gestion des puits à un comité de villageois est, selon nous et selon l'expérience de terrain que nous avons acquise :

- Un facteur de responsabilisation de la population.
- Un facteur d'intégration de la population dans la réussite de nos projets.
- Un facteur de pérennisation des infrastructures mises en place.

Par ailleurs, un important volet de formation à l'hygiène et à l'assainissement est mis en place au niveau des populations villageoises pour que les impacts puissent s'intégrer dans une notion de durabilité.

### **Ressources humaines :**

Notre association « Les Puits du Désert » sera chargée de la gestion globale du projet, du suivi des activités, du suivi financier, et de la coordination entre les différents intervenants. Notre association se rendra une fois par trimestre sur place pour se rendre compte effectivement de l'avancée du projet et rédiger les rapports intermédiaires en appui à l'ONG Tidène.

L'ONG Tidène assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux, sera responsable du déroulement global du projet sur le terrain, la maîtrise d'œuvre des travaux (contrôle technique régulier et supervision technique) sera assurée par la Direction Régionale de l'Hydraulique d'Agadez. Un technicien sera mis à disposition pour assurer un contrôle technique optimal des travaux : les missions de contrôle auront lieu tous les quinze jours.

---

<sup>5</sup> Système de roue avec manche

<sup>6</sup> Diminution de la difficulté des tâches des femmes et des enfants

### **Communication :**

Tout d'abord, nous avons comme règle que chaque puits porte le nom de son financeur, garantissant une visibilité du bailleur ; des inaugurations officielles en présence de toutes les autorités peuvent être organisées, des actions en France peuvent être prévues. Un film pourra également être réalisé, si un certain nombre de collectivités adhère à notre démarche. Enfin, nous nous engageons à nommer, dès que possible, nos principaux bailleurs.

**Devis de puits maraichers**

Tâcheron Aman  
BP 270 Agadez  
Tel : +227 97 58 89

Devis Estimatif pour la construction d'un puits maraîcher de 140 cm de diamètre et d'une profondeur de 37 m à Guermawane 140 kilomètres d' Agadez environ

DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Total FCFA
Installations Implantions	-	-	400 000 XOF	400 000 XOF
Fouille en Masse pour fonçage	m3	61,54	8 500 XOF	423 090 XOF
Fouille en Nappe pour fonçage	mL	3	20 000 XOF	75 000 XOF
Béton Armé pour buses de cuvelage à 350 Kg/m3	U	31	150 000 XOF	4 650 000 XOF
B.A pour buses de cuvelage perforées (captage) à 400 Kg/m3	U	3	180 000 XOF	540 000 XOF
B.A pour trousse coupante à 400 Kg/m3	U	1	150 000 XOF	150 000 XOF
B.A pour margelle et anti-bourbier	U	1	412 500 XOF	412 500 XOF
Massif Filtrant	m3	15	20 000 XOF	300 000 XOF
Ancrage intermédiaire	U	2	150 000 XOF	300 000 XOF
repliement du chantier	-	-	200 000 XOF	200 000 XOF
<b>TOTAL</b>				<b>7 450 590 XOF</b>

Arrêté le présent devis à la somme de six millions cinq cent cinquante mille et cinq cent francs 7.450.590 FCFA soit 11 375 € sur la base d'estimation de la profondeur et sous sol sans obstacle rocheux.

Pour le Tâcheron



Pour le chef de village :

Seku

Approuvé par  
le Président de l' ONG Tidène :

O.N.G. TIDENE  
N° enregistrement 276 - Niamey - Nige



Devis de puits pastoral :

**REPUBLIQUE DU NIGER**  
**REGION D'AGADEZ**  
**DIRECTION REGIONALE DE L'EAU**

Devis estimatif pour la réalisation d'un puits villageois de 25m de Profondeur  
Situé d'environ 100 km d'Agadez dans la vallée de Tidine

N°	Désignation	Unité	Qté	PU (CFA)	PT (CFA)
<b>1</b>	<b>Mobilisation /Démobilisation de tous les matériels et personnel nécessaire à tous les travaux</b>				
1.1	Implantation /installation du chantier	km	100	5.000	500.000
1.2	Repli du chantier	km	100	3.000	300.000
				Sous total 1	800.000
<b>2</b>	<b>Travaux de fonçage</b>				
2.1	Fonçage à sec en diamètre 200cm et cuvelage en diamètre 180/200cm en BA, y compris ancrages intermédiaires et de base				
2.1.1	De 0 à 10	ml	10	45.000	450.000
2.1.2	De 10 à 25	ml	10	55.000	550.000
				Sous total 2	1.000.000
2.2	Fonçage sous la nappe en	ml	5	250.000	1.250.000
				Sous total 3	1.250.000
<b>3</b>	<b>Equipement</b>				
3.1	cuvelage en diamètre 180 cm en BA, y compris ancrages intermédiaires et de base y compris toutes sujétions				
3.1.1	De 0 à 10	ml	10	100.000	1.000.000
3.1.2	De 10 à 20	ml	10	110.000	1.100.000
				Sous total 4	2.100.000
3.2	fourniture et pose des buses de captage diam. 140 cm ép. 10 cm + trousse coupante et massif filtrant y compris toutes sujétions	ml	6	150.000	900.000
				Sous total 5	900.000

<b>4</b>	<b>Installation de surface</b>				
4.1	Margelle en B.A de 180 cm intérieur, 40 cm d'épais. 50 cm de haut. liée à l'ancrage de surface y compris toutes sujétions	U	1	100000	1.000.000
4.2	Confection d'une dalle anti-bourbier de 2 m de large autour de la margelle en pente de 20 à 10 cm d'épais.	U	1	500.000	500.000
4.3	Muret de protection en matériaux définitifs y compris toutes sujétions	U	1	2.500.000	2.500.000
4.4	Rigole et puits perdu pour évacuation des eaux usées	U	1	250.000	250.000
				Sous total 6	4.250.000
	Confection de 3 abreuvoirs en BA de 140/160	U	3	80.000	240.000
<b>5</b>	<b>Essai de pompage</b>	U	1	500.000	500.000
				Sous total 7	500.000
<b>6</b>	<b>Analyse physicochimique de l'eau et traitement à l'hypochlorite de sodium ou de calcium titré à 70 %</b>	U	1	250.000	250.000
				Sous total 8	250.000
<b>7</b>	<b>Gravage de numéro IRH pour la base des données</b>	U	1	100.000	100.000
				Sous total 9	100.000
<b>8</b>	<b>Total HT</b>				11.150.000
	<b>Contrôle des travaux par la DRH/AZ (5% du montant HT)</b>				557.500
	<b>Total Général HT</b>				11.707.500

Arrêté le présent devis à la somme de : onze millions sept cent sept milles cinq cent francs (11.707.500 HT). /.



**REPUBLIQUE DU NIGER**  
**REGION D'AGADEZ**  
**DIRECTION REGIONALE DE L'EAU**

**Devis estimatif des travaux d'installation d'une pompe Volanta situé d'environ 100 km d'Agadez dans la vallée de Tidine**

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1	Installation et repli du chantier	FFT	FFT	FFT	500.000
2	Construction margelle pompe Volanta	U	1	250.000	250.000
3	Fourniture et pose d'une pompe Volanta de 25 m de côte – y compris toutes sujétions.	U	1	2.000.000	2.000.000
4	Fourniture caisse à outils	U	1	400.000	400.000
5	Formation artisan réparateur	U	1	FFT	150.000
6	<b>Sous total HT</b>				<b>3.300.000</b>
7	Contrôle travaux (DRH/AZ 5%)				165.000
8	TVA (19%)				627.000
8	<b>Total général TTC</b>				<b>4.092.000</b>

Arrêté le présent devis à la somme de : quatre millions quatre vingt douze mille francs (4.092.000 FCFA).

**Le Directeur Régional P.O**



REPUBLIQUE DU NIGER  
REGION D'AGADEZ

Agadez, le 07 Juin 2009

Le Gouverneur de la Région d'Agadez

N° 342 /RAZ

A

Monsieur le Président de l'ONG  
TIDENE – Agadez -

**Objet : Reconnaissance**

**Monsieur le Président,**

J'ai l'honneur de vous témoigner de notre profonde gratitude par rapport aux multiples efforts de développement que mène votre Organisation en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, notamment en ce qui concerne l'alimentation en eau potable des populations et de leur cheptel.

En effet et au cours de ces dernières années, votre Organisation a réussi à mobiliser les fonds nécessaires ayant permis de construire et de réhabiliter près de 100 puits villageois et pastoraux en faveur des populations rurales de notre région.

Cette année encore, votre Organisation, en partenariat avec l'Association Puits du Désert de France et avec la collaboration de mes services en l'occurrence la Direction Régionale de l'Hydraulique qui a assuré la Maîtrise d'Oeuvre des Travaux, vous avez fait réhabiliter sur financement de l'Agence US – ADF, quatorze (14) puits pastoraux à caractère communautaire dans la zone Nord – Est de la Commune rurale d'Aderbisnat, une zone réputée pour ses conditions climatiques très rudes et où vous avez eu le mérite d'être les premiers Partenaires à y réaliser des investissements.

C'est pourquoi, au nom du Président de la République et du Gouvernement, au nom des populations bénéficiaires et à mon nom propre, je vous adresse la présente lettre de reconnaissance qui tient lieu de Témoignage Officiel de Satisfaction dont nous avons le devoir moral et le plaisir de décerner à votre Organisation ainsi qu'à vos Partenaires Extérieurs.

Aussi, je vous encourage à perpétuer dans ce sens étant donné que les besoins de construction de points d'eau en vue de la satisfaction des besoins d'alimentation en eau potable des populations rurales de notre région sont énormes.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de notre entière disponibilité./.

**ABBA MALAM BOUKAR**

**Ampliations :**

- Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ;
- Ministre de l'Hydraulique.



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular red official stamp. The stamp contains the text 'REPUBLIQUE DU NIGER' at the top, 'LE GOUVERNEUR' in the center, and 'REGION D'AGADEZ' at the bottom. The signature is written in a cursive style across the stamp.

**ANNEXE 2 : LETTRE DE RECOMMANDATION  
USADF**



UNITED STATES AFRICAN DEVELOPMENT FOUNDATION  
COUNTRY REPRESENTATIVE : NIGER

**TO WHOM IT MAY CONCERN**

This is to certify that NGO Tidene is implementing the rehabilitation of fourteen (14) pastoral wells in the Rural Commune of Aderbissinat, 180 km South of Agadez, Republic of Niger on behalf of pastoral nomadic communities in North of Niger.

The United States African Development Foundation, an agency of the U.S Government, provided funds to this NGO to carry out this activity. In so far, performance observed in constructing these wells is very satisfactory as the provisional acceptance of works is planned in the upcoming days. In addition, while reviewing the quarterly financial reports submitted by the NGO, no financial mismanagement of allocated funds was noted.

I hereby vouch for NGO Tidene financial integrity, reliability and usefulness of this organization.

Done in Niamey on March 31, 2009

**Venant Barampanze**  
**Country Program Coordinator**  
**US African Development Foundation**  
**Tel: +227 20 75 53 83**  
**Fax: +227 20 75 53 84**  
**Email: [usadf-nir@intnet.ne](mailto:usadf-nir@intnet.ne)**

**ANNEXE 3 : PHOTOS DE JARDINS MARAÎCHERS CRÉÉS GRÂCE AUX PUIITS MARAÎCHERS.**



**Puits communautaire équipé d'une pompe Volanta :**



Puits maraîcher :



Puits pastoral :

